

Brèves d'info

Bulletin d'informations du Syndicat FO DGFIP 25
Mars 2010 numéro 1 (n° collector)

Libre et indépendant
e-mail : fo.025@dgfip.finances.gouv.fr

Avertissement

Vous ne lirez rien sur l'état de santé de Johnny, rien sur la grippe H1-N1, rien sur la main d'Henry, rien sur Polanski, rien sur Avatar, rien sur le mercato hivernal, rien sur Brad et Angelina,

Mais lisez plutôt .

Sommaire du numéro 1*

Page 1 : Editorial

Page 1 : there will be blood

Page 2 : Grève du 23 mars 2010

Page 3 : Mexico Mexico

Page 4 : horaires variables à géométrie variable

Page 5/6 : Fonctionnaires mobiles ou virés

Page 6 : Report des élections professionnelles..

Page 7 : Bizarre ? vous avez dit bizarre

Page 7 : Pubs : Tamilutte Fortifiant + Chorus V6

Page 7 : 40 ans c'est déjà trop !

Page 8 : augmenter les salaires.

Page 9 : Star Wars – clin d'œil syndical

(*existe aussi en version dématérialisée)

Page 10 : la dynamique équipe FO-DGFIP 25 – la devinette de Sarko.- bulletin d'adhésion

Cher(e) collègue

Tu as aujourd'hui entre les mains le premier bulletin d'information de la section locale FO-DGFIP.

Cette section a été créée en septembre dernier par la fusion des sections FO-Trésor et Syndicat Général des Impôts – FO.

Dans quelques semaines nous allons « vivre » la « joyeuse » création (pour certains...) de la Direction Régionale des Finances Publiques du Doubs

Nous avons donc un devoir de vous informer sur les différentes étapes de sa construction et sur les implications de celle-ci sur nos conditions de travail.

La section locale FO-DGFIP 25 se mobilise donc pour te défendre et te permettre d'accéder à un maximum d'information.

Amitiés syndicalistes

Le secrétaire départemental FO-DGFIP 25
François CHATEAU

There will be Blood

Le DGFIP a le bonheur de vous faire part
de la **suppression de 2 650 emplois pour 2010 !**

Nul doute qu'avec de tels résultats modernes notre administration à la pointe du progrès conserve le maillot jaune de la réforme dans l'état de grâce !
Avec Woerth et Lagarde : C'est du sang pour sang ! ... Du sang et des larmes...

A ajouter à vos favoris : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/025/>



le syndicat qui est NET

GREVE DU 23 MARS

Le Syndicat National appelle les personnels de la DGFIP à la grève le 23 mars 2010 sur la base des revendications Force Ouvrière sur les retraites.

En gardant son indépendance, la CGT FORCE OUVRIERE a décidé de mobiliser les salariés ; N'entendant pas entrer dans une répétition ambiguë de manifestations. Il s'agit d'affirmer clairement nos positions.

Il ne faut pas attendre que le débat sur les retraites (déjà prévu) ait lieu! Dès maintenant, il faut affirmer clairement, haut et fort, nos revendications :

Droit à la retraite : **MAINTIEN A 60 ANS !**

Durée de cotisation : **NON A L'ALLONGEMENT, 40 ANS C'EST DEJA TROP !**

Pour la solidarité entre générations : **MAINTIEN DU SYSTEME PAR REPARTITION !**

Fonction Publique, pour le statut : **MAINTIEN DU CODE DES PENSIONS !**

Non au recul des droits ! Oui au progrès !

Les salariés n'ont pas à payer la crise financière, alors que des milliards d'euros ont été trouvés pour les banques, que les profits et les bonus repartent à la hausse, on peut faire autrement.

Financement !

Il est tout à fait possible de financer les retraites.

On peut compenser immédiatement le manque à gagner des régimes de retraite :

- Taxation des profits non réinvestis (une taxe de 5% c'est 5 milliards d'euros) ;
- Compensation intégrale des exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises (1 milliard d'euros) ;
- Cotisations retraite sur l'intéressement et la participation (3 milliards d'euros) ;
- Augmentation des salaires (+1% c'est 0,65 milliards d'euros) ;
- Hausse des cotisations (1% c'est 4 milliards d'euros) ;
- 1 million d'emploi supplémentaires, c'est 3 milliards d'euros de cotisations sociales.

C'est pourquoi FO-DGFIP 25 appelle les agents de la DGFIP du département à se mobiliser le 23 mars 2010



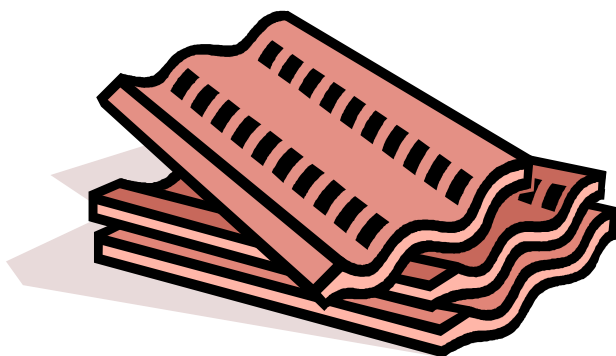
Mexico, Mexico ! !

Un double sinon rien !

Après la paire Lecomte-Noah, la doublette Bacri-Jaoui, les jumeaux des Frères Farelly, l'attelage Bruni-Sarkozy, les duettistes Colin-Avisse apprêtés en Récho et Frigo pour leur grand numéro de pipeau, la nouvelle direction régionale des finances publiques du département du Doubs va découvrir les joies contenues dans la formule : Avec deux c'est forcément mieux ! Phénomène nouveau, mais qui s'étend et se généralise semble-t-il dans notre direction générale, on a doublé à certains postes d'encadrement, l'effectif des cadres A.

Concrètement, deux pour un ! Cette situation curieuse et bancale perdurera pendant une période transitoire s'achevant avec le départ en retraite du titulaire.

Deux c'est sûrement mieux ! Mais là, ce n'est pas deux chefs emballés et livrés pour le prix d'un, avec service compris, c'est l'inverse, puisque l'impétrant ne pouvant pas être intronisé avant le départ de son prédécesseur, il n'a officiellement aucune responsabilité.



Ce drôle de tuilage s'étendant sur une période assez longue, (certains parleront plutôt de tuiles qui tombent sur les têtes, mais ce n'est pas notre genre de faire du mauvais esprit,) nous nous contenterons donc de nous inquiéter plus prosaïquement pour le règlement de l'ardoise ! Deux chefs payés pour faire le travail d'un seul, ce n'est plus de l'encadrement dédié, ni même dévoué ! C'est plus que de la générosité, c'est de la prodigalité ! Diable, ça va flamber sec dans le Doubs !

Après l'inspecteur élève, le contrôleur stagiaire, la Direction Générale des Finances Publiques ne vient rien de moins que d'inventer le cadre virtuel !

Juste une remarque d'un esprit chagrin, sans doute ; les services en manque de petites mains pour tricoter le tricot, dont d'autres se vêtent pour aller au bal, en tous les cas, apprécient cette situation !

Aïe, Aïe, Aïe, comme diraient les Mexicains qui s'y connaissent en armée mexicaine...

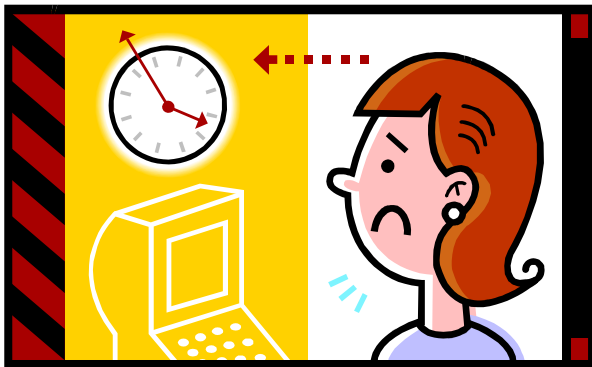
HORAIRES VARIABLES à GEOMETRIE VARIABLE...

Mais quel casse-tête ces horaires variables, surtout les récus !

- Ah bon ç'est pourtant simple : tu prends la période de référence et la durée de référence, ensuite tu tiens compte de la modulation, du report et des récupérations, mais attention tu n'oublies pas la typologie ni les cycles de travail ni la période de...

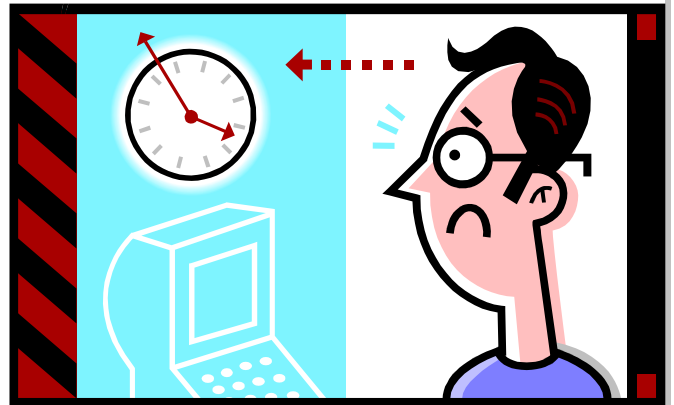
En 1 mois tu peux cumuler un crédit d'heures qui peut être reporté le mois suivant, jusqu'à un total de 12h.

- **Oui mais des fois j'en ai plus**
- Si tu en as plus, le 1^{er} du mois suivant au matin, tu es écrêté.



- Seules 12h sont retenues, que tu pourras prendre par 2 demi-journées chaque mois.
- **Tu es sur de cela ? Car un de mes collègues a pu prendre une journée complète de récupération en une seule fois : Oui c'est possible, tout dépend du cycle de travail retenu comme base de travail.**
- **Pour éviter ce genre de dialogue de sourd,**
- je te signale qu'il y a plusieurs textes que tu peux consulter comme par exemple : l'instruction codificatrice 02-012-V352 du 11 février 2002 et au règlement intérieur qui a été signé par tous les agents et à lettre du n° 2009/04/15236 du Directeur Général des Finances Publiques du 15 mai 2009.

HORAIRES VARIABLES à GEOMETRIE VARIABLE «2»



Nous vous invitons donc à consulter les textes et à nous signaler tout problème en la matière



FO DGFiP 25 met sur son site, accessible du bureau ou de la maison

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/025/>

l'instruction codificatrice 02-012-V352 du 11 février 2002 et au règlement intérieur qui a été signé par tous les agents et à lettre du n° 2009/04/15236 du Directeur Général des Finances Publiques du 15 mai 2009.

C'est l'occasion d'une visite sur le site du syndicat.

Et d'ajouter en « favoris » le site... évidemment !

« Fonctionnaires mobiles ou virés »

Le Ministre du budget, des comptes Publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, M. Eric Woerth, a justifié le licenciement d'un fonctionnaire, introduit par la loi « Mobilité » d'août 2009, estimant « qu'un fonctionnaire refusant trois postes proposés suite à une réorientation professionnelle, n'a plus envie de travailler dans l'administration (libre interprétation de l'art. 44 quater), et qu'il n'y a aucune raison que celle-ci continue à le payer ».

Le cynisme de ces propos est pour FO Finances inacceptable et intolérable !

Au travers de la Révision générale des Politiques Publiques (RGPP), le gouvernement a entrepris une véritable démolition des services publics, avec à la clef des milliers de suppressions d'emplois 34 000 en 2010, 100 000 en 3 ans. Victimes de ce plan social déguisé à l'échelle publique, les fonctionnaires sont contraints à une mobilité forcée, faute de quoi le ministre les licencie purement et simplement !

Subissant cette politique, les fonctionnaires sont, de plus, considérés par leur ministre de tutelle comme coupables de rechigner à accepter le diktat de la mobilité géographique.

Alors que le Président de la République s'est prononcé pour un plan de titularisation des personnels non titulaires, le ministre de la Fonction Publique se sépare quant à lui des fonctionnaires titulaires. Un comble !

FO Finances dénonce avec force ce nouveau procès d'intention fait aux fonctionnaires, qui exercent leurs missions dans des conditions chaque jour plus difficile.

On ne gouverne pas indéfiniment et impunément un pays en jetant ses fonctionnaires en pâture à l'opinion publique.

Au cas particulier, le conseil national des missions, des structures et des réseaux FO-DGFIP, dans son compte-rendu du 12 janvier 2010, a constaté que l'on supprime chaque année des emplois de catégorie C pour abonder en partie les effectifs de catégorie A alors que ces derniers ne trouvent pas tous des postes à responsabilité en DDFIP.

Les « gains de productivité » affichés par l'administration pour justifier les suppressions d'emploi ne se retrouvent pas dans les postes et services et relèvent largement de l'habillage. Si certaines directions locales s'essaient encore à justifier la disparition des emplois beaucoup d'entre elles confient désormais leur difficulté à répartir les suppressions.

Déjà en 2007, Force Ouvrière avait dénoncé la remise en cause de la garantie de l'emploi des fonctionnaires d'Etat.

Le 23 janvier 2007, l'Assemblée Nationale avait adopté une loi autorisant le licenciement des fonctionnaires, en leur ouvrant le droit à indemnisation « en cas de perte involontaire d'emploi ».

A l'époque, Force Ouvrière écrivait que cette politique s'inscrivait dans une approche inacceptable et inquiétante de l'emploi public qui voudrait faire subir aux fonctionnaires les aléas des politiques de réductions d'emploi et de service public.

Force Ouvrière avait subi de multiples attaques de la part de plusieurs syndicats expliquant que FO avait tort !

Aujourd'hui, avec l'addition de la disposition sur le licenciement des fonctionnaires et la loi sur la mobilité, au-delà de la garantie de l'emploi qui disparaît du Statut général de la fonction publique, c'est bien la conception même de la Fonction publique républicaine qui est attaquée.

C'est pourquoi, FO-DGFIP exige l'abrogation de la loi 2009-972 du 3 août 2009 sur la mobilité et les parcours professionnels.

report des élections professionnelles

Les élections professionnelles, initialement prévues en décembre 2010, seront reportées au 6 décembre 2011 ;

Le syndicat est intervenu auprès de la Direction Générale pour que ces élections soient reportées en décembre 2011.

**Plus Forts avec FO !
Vaccinez vous !
Syndiquez vous FO !**



Bizarre ? vous avez dit bizarre ?

P. Parini, peut-être pour calmer la contestation, avait affirmé « *la loi de mobilité ne s'appliquera pas chez nous, aux finances...* »
FO-DGFiP avait appelé, seul, à la grève le 2 juillet dernier
Pourquoi alors publier un dossier spécial « loi de mobilité » dans échanges ?? Revue de propagande du ministère des finances. Surement pour notre Culture Générale ?

Bientôt sur le marché : Chorus V6



La petite question FO DGFiP 25

**Agenda social : le dossier 2010
« retraites »**

2 étapes

- 1) préparation psychologique des esprits (politique, medias...)**
- 2) passage de la réforme pendant l'été ou la coupe du monde de foot.**

**Qu'êtes vous prêts à faire
pour l'éviter ?**

/// ÉDITORIAL DE JEAN-CLAUDE MAILLY

40 ANS, C'EST DÉJÀ TROP!

Même si le gouvernement n'a pas encore fait connaître officiellement ses intentions en matière de retraite, on voit très bien que le débat est lancé à travers les ballons d'essai et prises de position diverses, y compris sur le plan politique.

Le ministre du Travail, Xavier Darcos, chargé du dossier, explique ainsi qu'on ne doit pas avoir de tabou. Mais qu'il faudra augmenter, d'une manière ou d'une autre, la durée de cotisation. Autrement dit, pas de tabou, mais des œillères.

Depuis des années, on nous assure qu'à partir du moment où les gens vivent plus longtemps il est logique qu'ils travaillent plus! Cela fait partie des fausses évidences. Une telle assertion exclut tout débat sur la répartition des richesses et sur le modèle de société qu'il faut construire ou reconstruire.

Au nom de quoi, parce que l'on vit plus longtemps, faudrait-il travailler plus longtemps? Avec une telle logique il faudrait que les femmes travaillent plus longtemps que les hommes, au prétexte qu'elles ont une espérance de vie plus grande!

En fait, la seule question est celle du financement. Du fait du capitalisme libéral, de la dérégulation, d'une répartition plus inégalitaire des richesses (toutes les causes à l'origine de la crise), les bien-pensants affirment qu'on ne peut plus supporter les dépenses des régimes sociaux et qu'il faut donc les diminuer. D'où l'idée qu'il faudrait travailler plus longtemps.

Si les régimes étaient équilibrés, personne n'en parlerait. C'est pourquoi le dossier «retraites» ne peut être examiné en dehors des questions de politique économique et sociale et de fiscalité. C'est aussi pourquoi nous refusons de cautionner toute augmentation de la durée de cotisation ou tout report au-delà de 60 ans du droit au départ en retraite.

40 ans, c'est déjà trop! Surtout quand on sait qu'aujourd'hui la durée moyenne d'activité des salariés est inférieure à 40 ans (de l'ordre de 38 ans) et que toutes les périodes ne sont pas cotisées, même quand elles sont validées. Il faut donc de nouveau bloquer toute dégradation pour obtenir à terme une réduction de la durée.

De la même manière, nous n'accepterons pas que l'on remette en cause le code des pensions et le statut général de la fonction publique. Ceux qui plaident pour attaquer le code des pensions sont aussi ceux qui veulent détruire le statut, statut qui est un des garants de la neutralité républicaine de la fonction publique.

Force Ouvrière a donc travaillé sur les questions relatives au financement. Nos propositions permettraient d'assurer l'équilibre financier. Elles percutent la politique économique et sociale en cours, celle qui, en France comme ailleurs, conduit dans le mur.

Au passage, mais c'est important, quand il a fallu trouver de l'argent pour les banques, notamment, on l'a trouvé! Quand il s'agit de sauver le système bancaire, on a plus d'imagination que lorsqu'il faut consolider les droits sociaux.

Du côté des pouvoirs publics et de tous ceux qui plaident pour travailler plus longtemps (en gagnant moins), il s'agit aussi de montrer aux marchés financiers et aux autorités européennes que la France, pour respecter les critères de Maastricht, va imposer de nouveaux sacrifices aux salariés.

La retraite, c'est aussi le droit à la vie, c'est aussi la liberté et la sécurité. Et c'est cela qu'il faut garantir par la répartition, une amélioration du niveau des retraites et pensions (1,2 million de retraités sont sous le seuil de pauvreté) et un refus d'obliger les salariés à travailler plus longtemps, quelle que soit la formule. À terme, il faudra même obtenir une réduction de cette durée.

En cette année où l'on parle beaucoup d'Albert Camus, rappelons qu'il a écrit: «Qu'est-ce qu'un homme révolté? Un homme qui sait dire non.»

Alors que la communication va battre son plein, il nous appartient de rappeler haut et fort, dans un premier temps, nos revendications.



AVEC FORCE OUVRIÈRE

**DÉFENDONS
LE POUVOIR
D'ACHAT DES SALAIRES**

	Débit	Crédit
DES PRIX EN CONSTANTE AUGMENTATION DEPUIS 1998		
PAIN	25,76%	
VIANDE	23,58%	
LÉGUMES FRAIS	26,37%	
LOYERS	23,13%	
FIOUL DOMESTIQUE	126,25%	
CARBURANT	54,98%	
LE POUVOIR D'ACHAT DU SALAIRE STAGNE EN 9 ANS (ET CELA N'EST QU'UNE MOYENNE!)		6,5%

DES FINS DE MOIS DE PLUS EN PLUS DIFFICILES

**AUGMENTER!
LES SALAIRES**

<http://www.force-ouvriere.fr>

Rejoins la FORCE !
FO du côté clair du syndicalisme

POUR RECEVOIR NOS INFORMATIONS
SYNDICALES PROVENANT DE NOTRE LISTE DE
DIFFUSION COMMUNIQUEZ VOTRE E-MAIL A

fo.025@dgfip.finances.gouv.fr

C'est sans engagement de votre part (vous pouvez demander la résiliation à tout moment), et ça permet de ne pas gaspiller le papier.

La dynamique équipe de FO-DGFIP 25
CONTACTEZ NOUS – REJOIGNEZ NOUS
fo.025@dgfip.finances.gouv.fr

SECRETAIRE DEPARTEMENTAL :
François CHATEAU : 03 81 61 60 62

SECRETAIRE DEPARTEMENTAL Adjoint:
Philippe HACHET - TG Comptabilité
03 81 25 20 55
TRESORIER DEPARTEMENTAL :
Pascal-Louis TISSERAND - Trésorerie de Besançon
03 81 41 29 15

TRESORIER DEPARTEMENTAL Adjoint :
Lucien REBILLET - Trésorerie de Besançon
03 81 41 29 04

MEMBRES DU COMITE DEPARTEMENTAL :

Maryse MAGNIN-FEYSOT - TG - DIT
03 81 25 22 32

Marinette ROUGEOT - SIE Besançon Ouest - PELP-
03 81 65 40 58

Alain FAIVRE - SIP de Pontarlier
03 81 39 88 44

Jean-Pierre BŒUF - Trésorerie du CHR de Besançon
03 81 21 88 48

Jean GLASSON - Trésorerie d'Habitat 25
03 81 82 77 40

CORRESPONDANT DGFIP - SECTION DU DOUBS

Patrice PARIENTE - SIE Montbeliard Sud Est
03 81 32 62 25

Marinette ROUGEOT - SIE de Besançon Ouest - PELP
03 81 65 40 58

Alain FAIVRE - SIP de Pontarlier
03 81 39 88 44

Je soutiens FO, j'adhère !

Nom : Prénom :

N° Grade : Echelon :

Date prise de rang :

Adresse administrative :

Adresse personnelle :

E-mail perso :

Tél. prof :

Tél. portable :

Cochez l'adresse où vous souhaitez recevoir l'information syndicale.

Bulletin à envoyer à FO-DGFIP 25, François CHATEAU, Trésorerie du Grand Besançon 16 Place Cassin 25052 Besançon Cedex ou à remettre à un(e) correspondant(e) FO-DGFIP

Etourderie ??

Celles et ceux qui auront écouté les vœux du Président de la République auront constaté l'absence d'un mot dans le discours...

reponse : le mot "salaire"

**Adhérer, c'est déjà agir.
s'inFormer pour réagir.**